# Noms de vaches d'après un inventaire de 1648 provenant de la région de Nyon

Autor(en): **Aebischer, Paul**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **30 (1930-1931)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-112853

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Noms de vaches

## d'après un inventaire de 1648 provenant de la région de Nyon

par Paul Aebischer, Lausanne.

Un minutaire d'égrège Jean-Michel Rueys, notaire à Begnins, contient l'acte suivant[1]), daté du 23 octobre 1648, par lequel noble Étienne Baddel, ayant affermé semble-t-il un domaine à un certain Peter Gander, originaire de Gessenay, énumère les têtes de bétail ainsi que les outils agricoles et les ustensiles de ménage dont, selon la coutume de la région, il concède la jouissance provisoire à son fermier[2]):

*Inventaire des vasches avec douze lins*[3]) *de fert que Noble Estienne Baddel à baillees a maistre Peter Gander du Gesseney. et taxee par honorable Esmoz Blanc Sr Lieutenant par moi soubsigné ce 23 octobre 1648.*

Premierement une vache de poil noir jallé[4]) nommée Plaisante taxée 75 fl.

Item une autre de poil fromenté[5]) nommée Montagne taxée 75 fl.

Item une autre de poil rouge nomée Esveillaz taxée 70 fl.

Item une autre poil chastagné[6]) nomée Goutrauza[7]) taxée 65 fl.

Item une autre de poil fromenté nommée Estoille taxée 70 fl.

Item une autre de poil noir jaillée nommée Garnie taxée 70 fl.

---

[1]) Archives cant. vaudoises, Registre notarial T n° 30 de J.-M. Rueys pour l'année 1648, fos 73vo—74vo. — [2]) Les ouvrages qui sont cités plus bas par le seul nom de leur auteur sont les suivants: Bridel, *Glossaire du patois de la Suisse romande,* Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, t. XXI, Lausanne 1866. — Cerlogne, *Dictionnaire du patois valdôtain,* Aoste 1907. — Constantin et Désormaux, *Dictionnaire savoyard,* Paris et Annecy 1902. — Odin, *Glossaire du patois de Blonay,* Lausanne 1910: pour des raisons typographiques, la transcription usitée dans cet ouvrage a dû être simplifiée. — [3]) Cf. Odin, p. 318: *lin,* s. m. «espèce de lien [chaîne à maillons sans saillie] qui sert à retenir une bête à cornes à sa crêche». — [4]) Cf. Odin, p. 125: *dzalyè,* — *éta,* adj. «un peu tacheté de rouge et de blanc». — [5]) Cet adjectif a, semble-t-il, disparu de l'usage. Bridel, p. 174, ne donne que le subst. *Fromein, Froumein,* «nom que l'on donne fréquemment aux bœufs». Constantin et Désormaux, p. 199, spécifient par contre: «*Fromê*... nom qu'on donne aux bœufs d'un rouge tendre; s'il s'agit d'une vache, on dit *fromêta, fromênta*». — [6]) Cerlogne, p. 294, donne l'adjectif *tsatagnà-ye,* «couleur châtain». Je ne le retrouve pas dans les autres glossaires. — [7]) Il s'agit évidemment du fém. de l'adjectif *gotrâ,* «goîtreux». Comme nom de vache, voir plus loin.

Item une autre de poil fromenté nommée Joyausa taxée 60 fl.
Item une autre de poil rouge nommée Rogettaz taxée 60 fl.
Item une autre de poil blanc nommée Collombaz taxée 60 fl.
Item une autre de poil fromenté nommée Levriaz[1]) taxée 60 fl.
Item une autre de poil jaillée nommées Jaillettaz taxée 60 fl.
Item une autre de poil blanchenex[2]) nomée Pomettaz taxée 60 fl.
Item les meubles sont tels:
Premièrement un chauderon de cuivre rouge pesant six livres;
Item six bagnoullets[3]) de bois marquéz de la marque dudit Sr Baddel;
Item deux seillons[4]) et une mettraz[5]) aussi marquez;
Item une borriere[6]);
Un coullioux[7]) et deux formes aussi marquées;
Item un pot de fer tenant environ six escuelles pesant neuf livres;
Item une casse à eau[8]) de cuivre rouge;
Item un couvertoux noir de tridaine[9]) mediocre vailleur;
Item deux platz d'estin commun pesant deux livres et un quart.
*Le tout faict et passé audit Begnin, presentz qui dessus.*

L'intérêt — intérêt tout relatif, d'ailleurs — que présente cet inventaire est donc double: il nous renseigne d'abord

---

[1]) Sans doute est-ce une inadvertance du notaire pour *Leivraz.* Voir plus loin. — [2]) Cf. Odin, p. 53, *blyantsené, -éta,* adj. «blanchâtre, de couleur claire, gaie». — [3]) Cf. Bridel, p. 24, *bagniolet,* s. m. «baquet à tenir le lait». — Tous ces ustensiles, ainsi que le note J.-M. Rueys, étaient «marquéz de la marque dudit Sr Baddel»: cette marque était faite avec une marque à feu, «instrument composé d'une tige de fer, à l'un des bouts de laquelle est une plaque en forme de T avec des lettres en relief» suivant Odin, p. 337. — [4]) Cf. Bridel, p. 349, *sellhon,* s. m. «petite seille à une oreille». — [5]) Cf. Bridel, p. 250, qui donne les deux mots *mîtra, mêtra,* s. f., et *mêtro,* s. m., «sorte de seilleau de bois, ayant une anse de côté». Cf. tout spécialement Chr. Luchsinger, *Das Molkereigerät in den Alpendialekten der romanischen Schweiz,* Archives suisses des traditions populaires, t. IX (1905), pp. 257—258, et thèse de Zurich 1905, qui parle également de *bagnolet* à la p. 263, et de *seillon* à la p. 257. — [6]) Cf. Constantin et Désormaux, p. 59, *borirë,* s. f. «baratte», Cerlogne, p. 93, *beurrëre,* même sens, et particulièrement Luchsinger, *art. cit.,* p. 264. — [7]) Odin, p. 267, donne pour Blonay le mot *kolyâü,* s. m. «couloir en bois, en forme de cône tronqué renversé, servant à couler le lait». Cf. Constantin et Désormaux, p. 111. Cf. Luchsinger, *art. cit.,* p. 259. — [8]) Bridel, p. 68, a *cassa,* s. f. «poêlon, vase de cuivre étamé, grande cuiller de métal pour puiser l'eau dans les seilles de cuisine». Constantin et Désormaux, p. 86, signalent à Rumilly le mot *câssa* dans ce dernier sens. — [9]) Cf. Bridel, p. 379, *tredaina,* s. f. «drap grossier fait de laine du pays», et Constantin et Désormaux, p. 401, *tordanna* (Annecy), et forme an-

sur les animaux et les ustensiles dont disposait un fermier pour travailler et faire produire le domaine qu'on lui confiait; sans doute ce fermier possédait des outils agricoles et des ustensiles qui lui appartenaient en propre, de sorte que la liste qui précède doit donner une idée très incomplète de tous les objets dont Gander pouvait se servir dans son travail [1]). Cet inventaire nous donne ensuite les noms d'une douzaine de vaches: et cette nomenclature mérite d'autant plus d'être signalée que les renseignements que nous avons sur cette partie spéciale de l'onomastique sont fort peu nombreux. Aucun document ancien, à ma connaissance du moins, ne s'attarde à nous fournir des noms semblables; et même pour le XIX^e^ et le XX^e^ siècles, les indications concernant les noms des vaches, celles au moins qui ont été publiées, se réduisent à quelques lignes. C'est, pour le dire immédiatement, une liste de noms de vaches à Savièse, donnée par R. Ritz dans un article du *Jahrbuch des schweizer Alpenclub* [2]); une autre liste dressée par M^me^ Odin dans son *Glossaire du patois de Blonay*, et y figurant à l'article *vatse* [3]); une dernière liste enfin, que l'on doit à l'intérêt que porte M. J. Guex aux choses valaisannes, et qui vient de paraître dans *Les Alpes* [4]): il s'agit de quelques noms de vaches employés dans le Valais romand.

---

cienne *tordaine*, s. f. « sorte d'étoffe fabriquée autrefois par les paysans. Semble correspondre au fr *tiretaine* ». — [1]) Je me demande d'ailleurs si cet acte-ci se rapporte bien à l'affermage d'un domaine, et s'il ne s'agit pas plutôt de vaches que le S^r^ Baddel confie à Gander, pour que celui-ci les fasse estiver ou alper quelque part. Cela expliquerait pourquoi presque tous les objets ont trait à la laiterie. — [2]) R. Ritz, *Notizen über die Berggemeinde Savièse,* Jahrbuch des schweizer Alpenclub, 11. Jahrg. (1875—1876), p. 522. Voici tout le passage en question: „Man hört die vielen Namen der Kühe rufen, bestimmt je nach Grösse, Farbe und besondern Abzeichen: Rionda (kleine dicke Kuh)! — Floretta (weiss und rot gefleckt)! — Griotta (cerises, hellrot)! — Violetta (dunkelrot)! — Marmotta (graue Kuh)! — Zataigne (kastanienbraun)! — Pommetta (dunkelkastanienbraun)! — Moteila (schwarze Kuh mit weissem Stern auf der Stirn)! — Cuazon (schwarz mit weisser Schwanzspitze und auch weissem Rückenstrich)! — Mazera (schwarze mit rötlichen schwarzen Flecken um die Augen, schwarze Schnauze, etc.)! — Brunna (ganz schwarze Kuh)! — Zalandra (Seiten und Bauch weiss)! usw.» — [3]) Odin, *op. cit.*, p. 626. — [4]) J. Guex, *Noms de lieux alpins. II. Esquisse toponymique du Val de Bagnes,* Les Alpes' 6^e^ année (1930), p. 34, après avoir cité le nom de lieu, qui est aussi un nom de vache, *Chéronde*, saisit ce prétexte « pour citer ici quelques noms de vaches employés dans le Valais romand: *tsatagne* (brune); *rodzetta* (rouge); *motayle* (qui a une étoile blanche au front); *maserin* (châtain); *pommetta, picotta* (pommelée); *botza, botzarda* (qui a la bouche blanche); etc., etc. »

Et c'est tout. Il serait pourtant grand temps que l'on recueillît des renseignements de ce genre: les dénominations signalées par ces auteurs se font de plus en plus rares, en effet: Mme Odin notait déjà, il y a plus de vingt ans, qu'«aujourd'hui l'on ne donne plus que des noms français aux vaches». C'est, hélas, ce qui se fait toujours plus dans les cantons de Vaud et de Fribourg. Le Valais résiste encore: mais jusqu'à quand?

Mme Odin remarquait aussi que, si chaque vache a son nom, «comme on le lui donne quand elle est encore veau, ce nom est le plus souvent masculin». Ce n'est pas le cas des noms mentionnés par notre inventaire de 1648: sur douze vaches, nous avons douze noms féminins. Ces noms proviennent presque tous d'un trait saillant du caractère ou du physique de la bête; ils forment souvent image: c'est-à-dire que, pour désigner telle vache, on lui donne le nom d'un autre animal représentant typiquement telle ou telle caractéristique. Ainsi, une vache qui ne peut rester tranquille s'appellera *Leivraz*[1]), «lièvre»; une autre, de poil blanc, comme le mentionne l'inventaire, est désignée sous le nom de *Collombaz*, «pigeon». Une autre est appelée *Plaisante*, une autre *Esveillaz*, «éveillée», et une autre enfin *Joyausa*, «joyeuse».

Mais les noms provenant du pelage sont plus nombreux encore. Une bête au poil rouge est dénommée *Rogettaz*, «rougette» — nom qui se retrouve en Valais, d'après M. Guex — et une autre de ses compagnes de «poil jaillé» est appelée *Jaillettaz:* substantif identique à l'adjectif *dzalyé -éta* qui, à Blonay, suivant Mme Odin, signifie «un peu tacheté de rouge et de blanc», et qui y est encore utilisé comme nom de vache. Suivent les désignations imagées: la vache *Pomettaz* — nom usité jusqu'à nos jours à Blonay et dans le Valais romand — était de poil «blanchenex», soit blanchâtre, de couleur claire: peut-être était-elle pommelée. Chose curieuse, d'ailleurs, à Savièse, d'après Ritz, on appellerait *Pommetta* des vaches de poil châtain foncé. La vache *Estoille* a dû son nom, vraisemblablement, à une étoile, c'est-à-dire à une tache blanche sur le front: cette tache sert fréquemment à dénommer les vaches qui en sont munies: mais aujourd'hui on rend

[1]) J'ai fait remarquer en note que le *Levriaz* de notre texte doit fort probablement représenter un *Leivraz*.

cette idée par les noms de *Motayle* (Valais romand, Savièse, Blonay, etc.[1]) ou de *Meryâü*, si la tache est grande, à Blonay[2]).

Restent trois noms dont l'explication est plus difficile. Faut-il supposer que la vache *Goutrauza*, « goîtreuse », a été appelée ainsi parce qu'elle avait un collier ou une poitrine trop développée? C'est probable; mais il ne serait pas impossible non plus qu'elle doive son nom à sa couleur. L'inventaire, en effet, nous dit qu'elle était de « poil chastagné »: peut-être était-ce un châtain clair, tirant sur le jaune, qui aurait pu faire penser à la couleur du faux narcisse, appelé *gottrasa* en patois, ou mieux *gottrasa dzône*[3]). Quant à *Montagne*, nom porté par une vache de pelage rouge clair, et à *Garnie*, désignant une bête noire tachetée de rouge ou de blanc, on ne peut formuler que des hypothèses. Le premier de ces noms serait-il dû à ce que cette vache escaladait avec entrain côtes et collines? Et *Garnie* se rapporterait-il peut-être à une vache rebondie, de sorte qu'il faudrait rapprocher cette désignation de l'adjectif morvandiau *garni* « rempli outre mesure »?

On peut en tout cas conclure de cette liste que le mode de désignation des vaches, dans la région de Nyon au milieu du XVII^e siècle, ne différait pas essentiellement de ce qu'il était à Blonay il y a quelque vingt ans, et de ce qu'il est en Valais aujourd'hui encore. On employait sans doute une série d'adjectifs désignant la couleur du pelage ou toute autre caractéristique de la bête; mais il n'est pas sans intérêt de constater que, à ces adjectifs, on préférait presque un nom imagé pris à tel autre animal ou à telle fleur ayant plus ou moins la couleur de la vache ou du veau que l'on devait baptiser: il n'est pas impossible que le nom de *Leivraz* ait été dû, non point aux qualités de coureuse de la vache en question, mais au fait qu'elle était de pelage rouge tendre. Ce genre de dénomination, d'ailleurs, semble être encore plus courant par la suite: sur trente-trois noms de vaches donnés par M^me Odin, il n'y en a pas moins de onze qui sont des noms de fleurs ou d'autres animaux. Créations métaphoriques qui prouvent, si je ne me leurre, un sens très juste d'observation et, aussi, un sens poétique qu'on est étonné de rencontrer dans ce domaine.

---

[1]) Cf. encore les noms de vaches dans le *Ranz des vaches*, et, pour la Savoie, Constantin et Désormaux, p. 415. — [2]) Odin, *op. cit.*, p. 363. — [3]) Cf. H. Savoy, *Essai de flore romande*, Fribourg 1900, p. 152. — Mais cette hypothèse est peu probable, parce que ce nom de *gottrasa* désigne plutôt le *Narcissus poeticus* L., à fleur blanche, que le *Narcissus pseudonarcissus* L., qui lui est à fleur jaune.